

Justificatif généré le 03/04/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 03/04/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/733025
N° d'annonce : 733025

ADOCOTIA

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 10, avenue Percier 75008 PARIS

790 646 269 R.C.S. Paris

2EME AVIS DE CONVOCATION Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 2 avril 2024 à 14 H n'ayant pu valablement délibérer dans sa partie extraordinaire faute de quorum, MM. les actionnaires de la SICAV ADOCOTIA sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **16 avril 2024 à 14 H**, dans les locaux situés 25, rue de Courcelles à Paris 8ème, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, à savoir :

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification de l'article 27 des Statuts : « Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables » ;
- Pouvoirs pour formalités.

Les pouvoirs donnés et les formules de vote par correspondance adressés en vue de la première assemblée restent valables pour l'assemblée du 16 avril 2024.

(Le premier avis de convocation a été publié sur le support d'annonces légales « Actu-Juridique.fr » le 26 mars 2024).

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeRzTls1r

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRzTls1r>

